HAL open science

Grammaires de l'adresse – Aspects de la discontinuité syntaxique

Franck Neveu

▶ To cite this version:

Franck Neveu. Grammaires de l'adresse – Aspects de la discontinuité syntaxique. Les cahiers de praxématique, 2003, Linguistique du détachement, 40, pp.27-42. 10.4000/praxematique.1713 . hal-00012544

HAL Id: hal-00012544
https://hal.science/hal-00012544

Submitted on 26 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GRAMMAIRES DE L'ADRESSE
ASPECTS DE LA DISCONTINUITÉ SYNTAXIQUE

Franck NEVEU

1. CHAMPS D'ANALYSE DES TERMES D'ADRESSE

Quelle syntaxe pour les termes d'adresse ? La question posée par cette réflexion méthodologique a pour objectif de replacer la grammaire de l'adresse dans la problématique de ce que l'on appelle le *détachement*, afin de souligner la permanence des difficultés descriptives et théoriques de ce type de segment. L'orientation principalement syntaxique n'entend pas signifier qu'il s'agit de la perspective la plus déterminante sur la question des termes d'adresse, qui appelle, en témoigne une littérature déjà abondante, une approche à dominante énonciative et pragmatique. Mais, comme les autres formes de discontinuité structurelle de l'énoncé, les segments en adresse interrogent les frontières de la syntaxe en ce qu'ils sont situés au centre de la relation entre la constituance d'une entité syntaxique et la linéarisation de ses parties constitutives. À cet égard, les problèmes qu'ils posent de ce point de vue ne sauraient être négligés sans dommage pour l'analyse.

1.1. Terminologie

Si d'un strict point de vue terminologique la notion de terme d'adresse ressortit principalement à l'analyse du discours, ce n'est pas le cas des catégories du vocatif et de l'apostrophe dont elle est en apparence partiellement l'héritière sur le plan grammatical, du moins en linguistique française. On verra là un premier ordre de difficultés méthodologiques, lié au fréquent recouvrement notionnel de ces trois métatermes, et compliqué du fait que la notion de terme d'adresse, d'installation tardive dans la métalangue, s'inscrit dans la tradition linguistique anglo-américaine dont l'archive historique n'est bien sûr pas constituée sur les mêmes bases.

Par *termes d'adresse*, on entend aujourd'hui en analyse du discours un ensemble d'expressions (à tête nominale ou pronominale) pouvant être utilisées par le locuteur pour référer à son allocutaire. On distingue ainsi les termes

d'adresse des expressions *appellatives*, ou *désignatives,* qui présentent la capacité de désigner tout à la fois le délocuté et l'allocutaire, voire le locuteur. Reprenant l'approche exposée dans *Les Interactions verbales*, C. Kerbrat-Orecchioni souligne, dans le récent *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau & Maingueneau, 2002), le caractère social de la deixis ici à l'œuvre :

> Ces expressions ont très généralement, en plus de leur valeur déictique (exprimer la « deuxième personne », c'est-à-dire référer au destinataire du message), une valeur relationnelle, servant à établir entre les interlocuteurs un certain type de lien socio-affectif (dans une conception étendue de la deixis, on dira que ces expressions relèvent à la fois de la « deixis personnelle » et de la « deixis sociale »).

Cette perspective résulte d'une approche des termes d'adresse à dominante sociolinguistique, initiée, comme le rappelle D. Lagorgette (1998), par les travaux portant sur la dénomination familiale en chinois de Yuen Ren Chao (1956), et développée entre autres par les études, appliquées principalement à l'anglais, mais aussi au français, à l'allemand et au polonais, de Brown & Gilman (1960), Brown & Ford (1961), Evans-Pritchard (1964), Perret (1968, 1970), Zwicky (1974), Brown & Levinson (1978, 1987), Alleton (1981), Levinson (1983), Braun (1988), et Kielkiewicz-Janowiak (1992). L'élaboration descriptive et théorique de la notion de *term of address* ou de *form of address*, avec bien sûr de nombreuses variations dans la terminologie et dans l'analyse, notamment pour ce qui concerne la nature grammaticale des segments, ainsi que leur fonctionnement sémantique et référentiel (dénomination, désignation, appel), adopte ainsi pour l'essentiel une perspective interactionnelle et sociale, clairement exposée par Braun (1988, p. 7), cité par Lagorgette) :

> Forms of address are words and phrases used for addressing. They refer to the collocutor and thus contain a strong element of deixis. Often they designate the collocutor(s), but not necessarily so, since their lexical meaning can differ from or even contradict the addressee's characteristics [...]. In most languages forms of address concentrate on three words classes : (1) pronoun, (2) verb, (3) noun, supplemented by words which are syntactically dependent on them.

Très rares sont finalement les études qui font une part importante à la description syntaxique des termes d'adresse, même si l'opposition *bound forms/free forms* est fréquemment évoquée. Il est d'ailleurs significatif que, lorsque cette opposition est mise en place (Levinson, 1983 ; Kielkiewicz-Janowiak, 1992), voire lorsque l'approche syntaxique est une des dominantes de l'analyse (par exemple Downing, 1969 ; Zwicky, 1974 ; Lambrecht, 1998), une mutation terminologique s'effectue. En passant de l'interactionnel au syntaxique, on passe en effet des *address forms* aux *vocative forms*. En changeant d'étiquette, on a changé de point de vue, pas nécessairement d'observables.

Reprenant massivement à leur compte la dénomination de *terme d'adresse*, et reléguant aux domaines morphosyntaxique et rhétorique les notions de vocatif

et d'apostrophe, plombées par une pesante archive historique, les descriptions grammaticales du français opèrent un déplacement épistémologique qu'elles ne cherchent pas à rendre explicite, ou dont elles n'ont pas toujours clairement conscience. Ce qui n'est pas de nature recentrer la réflexion sur le problème crucial du discontinu en syntaxe et sur celui de la multidimensionalité du domaine.

On notera en outre que l'origine sociodiscursive de la notion de terme d'adresse, lisible dans la dénomination même de la catégorie, qui fait la part belle aux rôles tenus par les partenaires de l'échange, suscite inévitablement la confusion entre la fonction d'adresse et le constituant lexical qui la sature. Aussi est-il souvent nécessaire de préciser, pour se prémunir du danger lexicaliste, que les termes *d'adresse* ne sont pas nécessairement des termes *en adresse*, et inversement. C'est finalement à ce constat qu'aboutit D. Lagorgette (1998, p. 95-96) dans son travail de construction définitionnelle :

> Nous dirons donc qu'il existe une fonction syntaxique, l'adresse ou l'apostrophe, remplie par des syntagmes nominaux détachés que l'on nommera *termes d'adresse* lorsqu'ils apparaîtront dans ce contexte particulier. Cette catégorie des termes d'adresse se distingue par sa morphosyntaxe, du fait de son extrême mobilité dans les énoncés et aussi du fait de sa totale indépendance : un énoncé dont on supprime le terme d'adresse ne perd en rien sa grammaticalité.

Le regroupement dans une même catégorie des formes nominales et pronominales entretient d'ailleurs la confusion en mêlant souvent de manière indistincte ce qui se rapporte à l'interpellation, à l'appellation et à la désignation, et en traitant sous une même entrée terminologique fonction syntaxique et paradigme des systèmes allocutoires.

Si, comme il semble pertinent de l'envisager, la notion de terme d'adresse s'applique aux termes *en fonction d'adresse*, c'est-à-dire pris en charge par une fonction énonciative syntaxiquement marquée par le détachement, on doit s'interroger sur le rendement méthodologique du métaterme au regard de celui de *fonction vocative*, qui, bien qu'il saisisse davantage de réalité morphosyntaxique qu'énonciative, par son empreinte flexionnelle, ne dit finalement pas autre chose.

Enfin, pour clore cette succincte évocation des problèmes méthodologiques de la notion et de la dénomination de *terme d'adresse*, on précisera qu'à partir d'une approche pragmatique et syntaxique la question se pose, bien plus encore que dans le cas des vocatifs, de l'opportunité d'établir, comme le fait par exemple D. Lagorgette, à la suite de Milner (1978), la compréhension linguistique de l'allocutaire « *in situ* » comme critère de sélection des constructions, au motif que le langage est principalement un outil d'interaction. Cette conception référentialiste, très répandue en analyse du discours, qui subordonne les termes d'adresse à une allocution *in praesentia*, aboutit à l'éviction des inanimés, pour lesquels est créée une catégorie *ad hoc*, hybride,

celle d'« apostrophe personnifiée », qui illustre d'une certaine manière la fréquente disqualification de l'écrit dans l'analyse. Car dans la perspective de l'allocution *in praesentia*, ou adresse « directe », on se doit de procéder également en bonne logique à l'éviction de tout ce qui entre dans le périmètre de la deixis *am phantasma*, par exemple les vocatifs lyriques du texte poétique, mais aussi les vocatifs référentiellement indistincts des prêches et des prières, qui prennent appui sur un support personnel insituable. Lambrecht (1998) a bien montré la présomption d'identification référentielle manifestée par les vocatifs, et leur nécessaire accessibilité pragmatique, la condition discursive de l'appel étant déterminée par le fait que l'énonciateur doit tenir le coénonciateur pour donné, et qu'il doit le supposer apte à accéder situationnellement au message et à s'interpréter comme référent. Si l'écrit, et plus largement l'allocution *am phantasma*, modifient nécessairement les données du fonctionnement référentiel des termes d'adresse, la présomption d'identification et d'accessibilité qui les caractérise n'en reste pas moins active. La relégation de ces segments dans une catégorie rhétorique ne saurait selon nous constituer une position descriptive adéquate à leur spécificité sémiotique.

1.2. Deux schèmes d'analyse

Une approche historique même superficielle du groupe notionnel vocatif/apostrophe/terme d'adresse, tel qu'il est traité dans les descriptions linguistiques, permet de noter, comme pour d'autres faits de discontinuité syntaxique, l'opposition récurrente, d'une part, d'un schème d'analyse à dominante rhétorique, qui développe une problématique fondée sur la notion de construction libre du discours (domaine d'expressivité), d'autre part un schème d'analyse à dominante syntaxique, qui développe une problématique fondée sur la question de l'intégration des segments au système fonctionnel (domaine d'expression).

La représentation d'une prédominance de l'un ou l'autre de ces schèmes d'analyse dans les descriptions varie bien sûr selon le degré présumé de corrélation des segments à la structure énonciative et à la structure phrastique. Ces segments sont ainsi présentés comme des formes de l'« adjonctif », pour l'abbé Girard (1747) ; du « complellatif », pour Silvestre de Sacy (1799) ; des figures discursives de l'affectivité, pour Fontanier (1821-1830), qui réintroduit dans son exposé de l'apostrophe la notion de *terminus excitationis* développée par les grammaires médiévales ; des gestes vocaux prégrammaticaux, pour Sechehaye (1926) ; des « compléments allocutifs ambiants », pour Damourette & Pichon (1930-1950) ; des adjuvants de la communication primitivement phrastiques, véritables noms propres de la parole, pour Bally (1932) ; des formes d'un mode de parole relevant de l'expressivité, pour Guillaume (1938-1939), qui fait des vocatifs des impératifs nominaux ; des marqueurs des fonctions conative et phatique du langage, pour Jakobson (1963) ; des séquences relevant d'un acte de parole, pour Serbat (1987), ou d'une modalité

d'énonciation liée à la catégorie de la personne, pour Pottier (1992), etc. On trouve également les segments vocatifs/en apostrophe/en adresse présentés, avec l'interjection, comme des types de phrase à finalité interpellative, dont la position dans l'énoncé est décrite comme flottante.

De ces différentes grammaires de l'adresse ressort clairement la difficulté d'une élaboration théorique et descriptive du schème d'analyse syntaxique, ce qui explique également sa rareté. On proposera donc dans la section suivante un rappel des principaux problèmes rencontrés par les analyses sur cette question. Ce rappel est en outre motivé par la nécessité d'une mise en perspective des termes d'adresse dans la problématique de la discontinuité syntaxique. L'intérêt de constituer la « catégorie » du détachement, aussi inaboutie soit-elle, en observatoire de la discontinuité syntaxique est de poser clairement et explicitement la question du fonctionnement structurel présumé commun aux divers types de segments « adjoints ». Position de principe en fait implicite dans de nombreuses analyses des termes d'adresse, où le segment visé est réputé détaché du reste de l'énoncé, sans que soient nécessairement précisés pour autant la nature exacte de ce détachement et le mode de connexité des segments en adresse avec leur environnement linguistique. Si pour décrire la situation syntaxique d'une entité on la catégorise au moyen d'une étiquette empirique, extensible à d'autres événements linguistiques, comme c'est souvent l'usage en grammaire descriptive, on postule nécessairement par là même une structure commune aux divers types d'entités. C'est un piège ordinaire de la métalangue, qui peut à lui seul justifier la nécessité d'une théorie de l'abstraction et de la catégorisation dans l'analyse linguistique.

2. QUELQUES PROBLÈMES LIÉS À LA SYNTAXE EXTERNE DES TERMES D'ADRESSE

2.1. Indépendance fonctionnelle et appariement

Commençons tout d'abord par la question évoquée plus haut, celle de l'organisation par la syntaxe des faits de discontinuité relatifs aux termes en fonction d'adresse (*i.e.* en fonction vocative).

J.-M. Marandin (1998), dans une étude des segments incidents, c'est-à-dire des segments « hors phrase », ou détachés de la phrase hôte - version française, adaptée de Dessaintes (1960), des *disjunct/parenthetical/discontinuous constituents* étudiés par Mc Cawley (1982), Espinal (1991), Dowty (1997) - pose le problème en fondant sa réflexion sur le critère du jugement d'agrammaticalité. Soumis au principe de grammaticalité, donc de bonne formation, le détachement ne saurait échapper *a priori* au domaine syntaxique, et à cet égard il ne peut être analysé comme « une figure du discours hors langue ». La conséquence selon Marandin est d'importance, puisque au regard des problèmes soulevés par les segments incidents, cette approche permet de considérer que de l'analyse de l'« incidence » peuvent émerger des faits plaidant

en faveur de telle ou telle forme de syntaxe (par exemple l'abandon d'une analyse reposant sur le composant des règles de dominance au profit d'une analyse reposant sur le composant des règles de précédence linéaire). Reste que ce constat ne saurait régler bien sûr l'épineuse question de la marginalité du segment détaché à l'égard de la structure argumentale de l'énoncé où il prend place, et donc celle de son indépendance fonctionnelle.

Cette situation de non-arguments des segments en fonction vocative a été diversement mais fréquemment soulignée. On pensera bien sûr à Tesnière (1959, chap. 71), qui, tout en observant l'incompatibilité de l'apostrophe avec les fonctions actancielles, expose le fonctionnement complexe de ces constructions qui, structuralement, se comportent toutefois comme si elles étaient le prime actant virtuel d'un verbe à l'impératif. On pensera également à Zwicky (1974), qui a proposé une approche syntaxique appliquée à l'anglais :

> […] a vocative in English is set off from the sentence, it occurs in by special intonation […] and it doesn't serve as an argument of a verb in this sentence. (p. 787)

ou encore, dans une perspective très proche, à Levinson (1983) :

> Vocatives in general are an interesting grammatical category, again undexplored. Vocatives are noun phrases that refer to the addressee, but are not syntactically or semantically incorporated as the arguments of a predicate; they are rather set apart prosodically from the body of a sentence that may accompany them. Vocatives can be divided into calls, or summonses, as in (47), and addresses, as in (48) :
>
> (47) Hey you, you just scratched my car with your frisbee.
>
> (48) The truth is, Madam, nothing is as good nowadays. (p. 70)

et à Lambrecht (1998), qui explique par le principe cognitif de la séparation de la référence et de la relation, la nature non argumentale des segments vocatifs, et leur caractère optionnel du point de vue syntaxique :

> Selon ce principe, qui se manifeste particulièrement dans le langage parlé, il vaut mieux coder l'information référentielle nécessaire pour établir un référent topical dans un discours indépendamment de la proposition qui contient l'information pertinente concernant ce référent. (p. 35)
>
> La fonction liée à la référence plutôt qu'au rôle des expressions topiques et vocatives explique aussi le fait qu'elles sont toujours optionnelles du point de vue syntaxique. Les vocatifs et les topiques sont des adjoints dans le sens où ils ne participent pas à la structure prédicat-argument de la phrase. (p. 37)

L'adjoint, vocatif ou non, n'est donc pas une partie constitutive de l'hôte, pour reprendre l'analyse de Marandin, c'est-à-dire qu'il n'y occupe aucune fonction. Mais en dépit de cette indépendance fonctionnelle, il est linéarisé parmi les constituants de l'hôte, ce qui est susceptible de modifier la configuration canonique de l'hôte en induisant de la discontinuité syntagmatique :

> L'incidence permet donc d'écarter les relations lexicales et fonctionnelles qu'entretiennent les parties d'une entité syntaxique quelconque et de se focaliser sur

> les propriétés du domaine où elles se linéarisent. De ce point de vue, l'incidence est un véritable outil d'analyse de l'ordre des constituants. […] l'analyse de l'incidence requiert une approche où le domaine de linéarisation est modélisé comme une séquence ordonnée de domaines d'ordre libre. (Marandin, 1998)

Parmi les macro-propriétés de ce que Marandin nomme « l'incidence » figure au premier rang ce que nous avons appelé à propos de l'apposition *l'appariement* (Neveu, 1998, 2000), qui doit être effectivement tenu pour un mode de fonctionnement général et invariant du détachement, déjà noté par Espinal (1991) dans le cadre de l'étude des constituants parenthétiques :

> Parentheticals are not parentheticals per se; rather, they are said to be parentheticals because they are identified […] as independent syntactic structures within another syntactic structure.(p. 727, cité par Marandin)

Dans cette perspective, comme segments adjoints, les vocatifs constituent un mode d'organisation syntaxique qui met nécessairement en place deux éléments, le groupe détaché et l'hôte, ou la base phrastique dans laquelle il s'intègre et avec les constituants de laquelle il se trouve linéarisé.

2.2. Autonomie pragmatique du segment détaché

Une fois posée la centralité de l'appariement dans les faits de discontinuité syntaxique, il reste à établir la nature exacte de la relation entre les segments de discours liés par cet appariement, relation bien sûr largement déterminée par la nature des composants de la séquence, et donc par ce que l'on peut appeler très généralement les types de détachement.

À partir de cette étape s'observe un croisement des analyses syntaxique et pragmatique, et dans certains cas une contradiction, que l'alternative terminologique disjoints/adjoints formulée à propos des segments détachés pourrait résumer au mieux. En clair, il s'agit de déterminer si l'on peut établir une hiérarchie entre les deux entités constitutives de l'appariement, et, si c'est le cas, d'assigner une fonction de commande, ou de contrôle, exercée sur l'ensemble du domaine, à l'une ou à l'autre de ces entités.

On connaît l'analyse faite par Bally de la syntaxe segmentée (syntaxe A/Z), dont l'approche énonciative (de type *aboutness*, répartition des groupes de l'énoncé en thème/propos) le conduit à identifier le vocatif comme thématique, et donc à le déterminer comme point d'ancrage informationnel de la séquence :

> C'est seulement par l'adjonction de l'énoncé proprement dit que le vocatif est devenu un élément de phrase, sans jamais perdre complètement son indépendance (indiquée par la pause qui le sépare du reste de la phrase). (Bally, 1932, § 59)

> […] destiné à attirer l'attention de l'entendeur sur l'énonciation qui va lui être communiquée, le vocatif fonctionne comme un thème général sur lequel repose l'énoncé proprement dit dans sa totalité. Les jeux mélodiques de « *Paul*, viens ici ! » (AZ) et de « Viens ici, *Paul* ! » (ZA) sont donc parfaitement naturels. (Bally, 1932, § 86)

> […] le vocatif est en marge de la phrase, comme le titre est en marge du texte. (Bally, 1932, § 477)

Lambrecht (1998) s'appuie partiellement sur cette analyse pour construire son étude comparative des vocatifs et des topiques :

> Ainsi les vocatifs et topiques occupent les mêmes positions dans la phrase et ces positions sont hors de la proposition à laquelle ils sont sémantiquement associés. Si l'on utilise la formule heureuse de Bally, on peut dire que les vocatifs et les topiques apparaissent « en marge » de la phrase ou de la proposition grammaticale. […] Les caractéristiques positionnelles illustrées ici corrèlent directement la fonction des SN vocatifs et topiques comme des catégories liées à la référence plutôt qu'au rôle. Dans la mesure où la fonction de tels SN n'est pas de porter un rôle sémantique dans une proposition, mais simplement de nommer un référent par rapport auquel une proposition donnée est considérée comme pertinente, cela fait sens qu'ils doivent apparaître indépendamment de la proposition grammaticale codant cette information, c'est-à-dire soit avant, soit après, comme il est stipulé dans le principe de séparation de la référence et de la relation. (Lambrecht, 1998, p. 37)

L'orientation de la relation d'*aboutness* s'exerce ici clairement en direction du segment vocatif, qui est décrit comme un cadre du discours, et donc comme base référentielle de la séquence. Dans cette perspective, l'indépendance syntaxique du vocatif est doublée d'une indépendance sémantique à l'égard de l'hôte, voire d'une autonomie qui permet au segment d'apparaître seul :

> Nous appelons souvent des gens pour attirer leur attention sans rien dire de plus. (Lambrecht, 1998, p. 43)

Cette analyse pose problème à plus d'un titre. D'un point de vue pragmatique, on imagine mal l'acceptabilité d'un acte d'appel linguistiquement réduit au strict minimum lexical (un nom propre, par exemple), et qui serait autosuffisant sur le plan communicationnel. Si comme le suggère Bally l'énonciateur cherche par le terme d'adresse à attirer l'attention du co-énonciateur, il ne peut s'agir que d'un acte de langage intentionnalisé de manière complexe (on attire l'attention *de… sur…*), requérant un développement informationnel qui peut le cas échéant rester informulé mais qui est nécessairement présupposé par l'appel.

Le caractère contradictoire de l'analyse porte donc sur la notion de calcul de la pertinence, puisque ce qui est visé par la fonction pragmatique du vocatif (à savoir la pertinence de P) est ce qui justifie cette fonction et l'assigne au segment. Le vocatif est ainsi par nature affecté d'une forme d'hétéronomie pragmatique à l'égard de ce que Lambrecht désigne par le terme de *relation*.

2.3. Le détachement n'est pas un phénomène épiphyte

En tout état de cause indépendance fonctionnelle, autonomie pragmatique et séparation de la référence et de la relation sont trois caractéristiques qui, corrélées et solidaires, deviennent incompatibles avec l'appariement adjoint/hôte, et leur perception comme entier, étant entendu, du moins dans une

perspective médiatrice mettant en relation composition des constituants et contenus conceptuels, qu'il ne saurait y avoir de radicale solution de continuité entre la structure et le processus, sauf accommodement méthodologique nécessaire à l'analyse.

Reste que l'adéquation entre la perception linguistique et la description des séquences est des plus délicates à élaborer. On notera toutefois que les propositions de Marandin (1998) présentent l'intérêt de contourner plusieurs des difficultés rencontrées jusqu'ici. Elles s'appuient, nous l'avons vu, sur la notion de domaine de linéarisation. Dans cette approche le segment adjoint est inclus dans le domaine syntaxique qui l'accueille.

À l'écrit, cette intégration est d'ailleurs signifiée par les frontières graphiques de l'hôte. C'est pourquoi il semble nécessaire de plaider en faveur du statut d'observable linguistique pouvant être conféré à la phrase graphique, sans préjuger pour autant de la forme des signes de démarcation, susceptibles de variation historique et contextuelle. Condition première d'une étude des détachements à l'écrit intégrant le paramètre de la position informationnelle, et non pas exclusivement celui de la place des constituants.

Pour autant, la discontinuité du segment adjoint ne saurait être assimilée à une greffe sans rapport constitutif avec le domaine :

> L'incidence « voit » la structure de l'hôte et l'exploite. C'est ce qui rend inadéquate toute approche qui conçoit l'incidence comme un pur phénomène de discours matérialisé par une opération sur la chaîne des mots de l'énoncé. […] L'incident n'a pas d'autonomie sémantique : son interprétation est inséparable du couple qu'il forme avec l'hôte. (Marandin, 1998)

Mais accepter l'idée que le segment adjoint, réputé ininterprétable en dehors du domaine syntaxique où il est inclus, n'a pas d'existence autonome revient à postuler des contraintes distributionnelles pesant sur le détachement, et à rejeter l'idée d'un placement libre des segments adjoints, notamment des vocatifs.

> L'observation peut sembler triviale, mais elle est essentielle pour l'analyse de l'incidence : l'hôte qui accueille l'incident ne peut pas être conçu comme une simple chaîne de terminaux. […] L'hôte fonctionne comme un domaine syntaxique : c'est une phrase (S) qui, tout à la fois, restreint le placement de l'incident et détermine les termes pertinents pour son interprétation. L'incidence met en relation deux constituants au sens syntaxique plein du terme ; l'incident est inclus dans l'hôte même si il n'entretient pas de relation fonctionnelle avec sa tête. En ce sens, l'incidence est organisée par la syntaxe.

Or, pour ce qui concerne les termes d'adresse, les contraintes positionnelles évoquées sont largement contredites par les analyses de corpus – par exemple l'étude très approfondie de Lagorgette (1998, p. 150-196) - dont les résultats sont hélas encore trop souvent tenus pour un catalogue de transgressions contextuelles.

Les problèmes de discontinuité syntaxique évoqués succinctement ici illustrent l'incompatibilité présumée de deux niveaux de dépendance (local/global, micro/macrosyntaxique, etc.) et de deux types de combinatoires. Mais ce que le détachement des termes d'adresse enseigne c'est, à l'inverse, que la localisation du segment adjoint est réglée par deux ordres de paramètres, celui de la *place*, évaluée relativement au microcontexte, c'est-à-dire à l'environnement immédiat du domaine syntaxique qui l'accueille, et celui de la *position informationnelle*, évaluée relativement à un environnement discursif large, excédant ce domaine. C'est cette grammaire « à géométrie variable » que les termes d'adresse appellent à concevoir et à décrire.

Université de Caen
CNRS UMR 6170 (CRISCO)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alleton, V. (1981), « Les termes d'adresse en chinois contemporain », *Diogène*, 116, p. 46-75.

Bally, C. (1932), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke.

Braun, F. (1988), *Terms of address. Problems of Patterns and Usage in various Languages and Cultures*, Berlin, Walter de Gruyter & Co.

Brown, P. et Levinson, S.-C. (1978), « Universals in Language Usage : Politeness Phenomena », *in* E.-N. Goody (ed.), *Questions and Politeness. Strategies in Social Interaction*, Cambridge, CUP, p. 56-324.

Brown, P. et Levinson, S.-C. (1987), *Politeness : Some Universals in Language Usage*, Cambridge, CUP, p. 56-324.

Brown, R. et Ford, M. (1961), « Address in american english », *in* D. Hymes, *Language in Culture and Society*, New York, Harper and Row, p. 234-244.

Brown, R. et Gilman, A. (1960), « The pronouns of power and solidarity », *in* T.-A. Sebeok (ed.), *Style in Language*, Cambridge, MIT Press, p. 253-276.

Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours,* Paris, Seuil.

Damourette, J. et Pichon, E. (1930-1950), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.

Dessaintes, M. (1960), *La Construction par insertion incidente (étude grammaticale et stylistique)*, Paris, d'Artrey.

Downing, B.-T. (1969), « Vocatives and Third-Person Imperatives in English », *Papers Linguistics*, 1/3, p. 570-592.

Dowty, D. (1997), « Toward a Minimalist Theory of Syntactic Structure », *in* Hock et Sitjma (eds.), *Discontinuous constituency*, La Haye, Mouton de Gruyter.

Espinal, T. (1991), « The representation of disjunct constituents », *Language*, 67-4, p. 726-762.

Evans-Pritchard, E.-E. (1964), « Nuer modes of address », *in* D. Hymes, *Language in Culture and Society*, New York, Harper and Row, p. 221-227.

Fontanier, P. (1821-1830), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1968.

Girard, abbé G. (1747), *Les Vrais Principes de la langue française*, Paris, réédition en fac-similé, Genève, Droz.

Guillaume, G. (1938-1939), *Leçons de linguistique, 1938-39*, volume 12, Lille, PULille, 1993.

Jakobson, R. (1963), *Essais de linguistique générale - 1. Les fondations du langage*, trad. N. Ruwet, Paris, Editions de Minuit.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1992), *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris, A. Colin.

Kielkiewicz-Janowiak, A. (1992), *A Socio-Historical Study in Address : Polish and English*, Frankfurt-am-Main, Peter Lang.

Lagorgette, D. (1998), *Désignatifs et termes d'adresse*, Thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre.

Lambrecht, K. (1998), « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », *Langues*, 1, p. 34-45.

Levinson, S.-G. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, CUP.

Marandin, J.-M. (1998), « Grammaire de l'incidence », version HTML, <http://www.ilf.cnrs.fr/fr/Marandin>.

Mc Cawley, J.-D. (1982), « Parentheticals and discontinuous constituent structure », *Linguistic Inquiry*, 13, p. 91-106.

Milner, J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation, quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.

Neveu, F. (1998), *Etudes sur l'apposition*, Paris, Honoré Champion.

Neveu, F. (2000), « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », *Langue française*, 125, « Nouvelles recherches sur l'apposition », p. 106-124.

Perret, D. (1968), « Termes d'adresse et injures », *Cahiers de lexicologie*, 12, p. 3-14.

Perret, D. (1970), « Les appellatifs, analyse lexicale et actes de parole », *Langage*, 32, p. 217-241.

Pottier, B. (1992), *Sémantique générale*, Paris, PUF.

Ren Chao, Y. (1956), « Chinese Terms of Address », *Language*, 32-1, p.217-244.

Sechehaye, A. (1926), *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion.

Serbat, G. (1987), « Sur le Vocatif. Le vocatif : un acte de parole », *Vita Latina*, 106, p. 7-13.

Silvestre de Sacy, A.-I. (1799), *Principes de grammaire générale mis à la portée des enfants et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*, Paris, Hachette.

Tesnière, L. (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

Zwicky, A.-M. (1974), « Hey, Whatsyourname ! », *in* M.-W. La Galy & *alii* (eds), *Papers from the Tenth Regional Meeting*, Chicago Linguistic Society, Chicago, Illinois, p. 787-801.

Résumé

Franck NEVEU : **Grammaires de l'adresse – Aspects de la discontinuité syntaxique**

Cette étude a pour objectif de replacer la grammaire de l'adresse dans la problématique de la discontinuité syntaxique. On examine dans un premier temps les champs d'analyse des termes d'adresse, les problèmes terminologiques posés par la notion, et on expose les difficultés d'une approche syntaxique de la question. Dans un deuxième temps, on expose quelques-uns des principaux modes de fonctionnement de ces segments adjoints : indépendance fonctionnelle, appariement, et hétéronomie pragmatique avec le domaine syntaxique dans lequel ils sont linéarisés.

Abstract

Franck NEVEU : **Grammars of the address – Aspects of syntactic disontinuity**

This study aims to replace the grammar of the address in the problems of syntactic discontinuity. The paper initially studies the fields of analysis of the terms of address, the terminological problems posed by the concept, and it exposes the difficulties of a syntactic approach of the question. In the second time, the paper exposes some of the principal operating modes of these disjunct constituents : functional independence, pairing, and pragmatic heteronomy with the syntactic field in which the are linearized.